

MOBILISATION – Soutien à Gilles-Eric Séralini, un lanceur d'alerte attaqué

Par Christophe NOISETTE

Publié le 08/11/2010

Le 23 novembre 2010, se tiendra à Paris le procès qu'intente Gilles-Eric Séralini (Université de Caen et Président du Conseil Scientifique du CRIIGEN) contre Marc Fellous (ex. Président de la CGB) et l'Association française des Biotechnologies Végétales (AFBV) dont Marc Fellous est le Président.

Manifestation de soutien ? C. V. Not, les Orog
A plusieurs reprises l'AFBV a en effet cherché à jeter le discrédit sur les travaux de G.E. Séralini. Ainsi, l'AFBV a déclaré le 14 décembre 2009 que « *les travaux de G.E. Séralini ont toujours été invalidés par la communauté scientifique* ». Or, ses travaux ont été publiés dans des revues internationales à comité de lecture et aucun n'a jamais fait l'objet d'une invalidation.

Copyleft : Sylvia Tostain

Plus récemment, suite à la participation de G.E. Séralini au Magazine de la Santé (France 5) le 21 janvier 2010, l'AFBV a adressé deux courriers aux responsables de la chaîne et de l'émission et au Conseil supérieur de l'Audiovisuel dans lesquels G.E. Séralini est présenté comme un « *marchand de peurs* » et un scientifique non reconnu. G.E. Séralini, excédé par ces pratiques partisans et non scientifiques, a donc décidé de porter plainte. Il est soutenu dans cette démarche par d'autres chercheurs dont certains, à l'instar de Christian Vélot, ont aussi subi des pressions de la part du lobby OGM.

Ils publient une lettre ouverte, intitulée « *Pour le respect de la controverse scientifique et de l'expertise contradictoire* », qui précise que « *G.E. Séralini et ses collègues ont mené des contre-expertises de données fournies par Monsanto pour justifier de la commercialisation de trois de ses maïs OGM (Mon863, Mon810, Nk603). Leurs travaux remettent en question la capacité pour ces données de démontrer formellement l'innocuité des trois maïs (suivi des rats trop court, puissance de l'analyse statistique insuffisante). Contrairement aux analyses réalisées par la firme, les travaux de G.E. Séralini et de ses collègues ont été soumis au processus d'évaluation critique par les pairs avant d'être publiés en 2007 et en 2009* ».

Programme de la journée sur <http://sciencescitoyennes.org>

un-lanceur-dalerte-attaque/